

Ménagement

SOPHIE HADDAK-BAYCE

Artificialisation des sols, vulnérabilité climatique, tensions sociales et foncières, limites des ressources, évolutions des modes de vie, attentes citoyennes : ces constats invitent à interroger les fondements mêmes de l'aménagement tel qu'il s'est construit au XX^e siècle. Dans ce contexte, la notion de ménagement émerge comme une clé de lecture pertinente pour penser l'évolution des pratiques.

Développé notamment par le philosophe Thierry Paquot, le ménagement renvoie à l'attitude consistant à « prendre soin » des habitants, des lieux, du vivant et des choses¹. L'étymologie éclaire cette posture : aménager dérive de ménager, lui-même issu du verbe ancien manoir, signifiant habiter. Ménager s'inscrit ainsi dans une relation directe à l'habiter : administrer avec attention un milieu qui préexiste, plutôt que le transformer comme un simple support².

L'apparition du ménagement dans le champ de l'aménagement du territoire, dès les années 1980, traduit une prise de distance progressive avec un modèle fondé sur l'expansion, la performance quantitative et la maîtrise technique. Face aux effets cumulés de

l'artificialisation des sols, de la spécialisation fonctionnelle et de la dépendance aux énergies fossiles, parler de ménagement revient à reconnaître la finitude des territoires et la valeur du « déjà-là » comme ressource première pour faire projet³.

Architecte et théoricien d'une approche éco-responsable du projet architectural et urbain, Philippe Madec a largement contribué à donner une épaisseur conceptuelle à cette approche. Ménager le réel tout en l'agençant implique de renoncer à la table rase, de travailler l'ajustement et la retenue : faire avec l'existant, accepter les limites, composer avec les dynamiques écologiques et sociales⁴. Pour l'action publique, cette posture met en avant le rôle du diagnostic fin, du temps long et de la construction collective des projets.

Dans cette perspective, le ménagement propose une approche relationnelle du territoire, que le géographe Augustin Berque relie à l'idée d'adéquation réciproque entre les sociétés et leurs milieux⁵. Il ne s'agit ni de figer les territoires dans une conservation patrimoniale, ni de multiplier les interventions

dites « vertueuses », mais de laisser de la place aux usages, aux évolutions, aux capacités d'appropriation locale et aux inconnues de demain.

Portée notamment par le Mouvement de la Frugalité, cette approche trouve aujourd'hui des résonances concrètes dans les politiques territoriales : priorité donnée à l'existant, recyclage urbain, sobriété foncière, remise en question des grands projets, mutualisation des fonctions, urbanisme circulaire ou tactique⁶. Elle interroge également les modèles économiques de l'aménagement, en valorisant la qualité, la durée et le soin plutôt que la production continue, massifiée et uniformisée.

Le ménagement constitue finalement moins un cadre normatif qu'une boussole stratégique. Il invite à renouveler les outils d'observation, d'aide à la décision et de coconstruction, en intégrant davantage les enjeux écologiques, sociaux et d'usages. En ce sens, il contribue à repositionner le projet territorial comme un art de l'équilibre : entre global et local, temps court et long, action et retenue, transformation et préservation, expertise et démocratie. —

3 | R. Brunet, *La France : un territoire à ménager*, 1994.

4 | P. Madec, *Entre nature et démocratie : l'aménagement du monde*, 2002.

5 | A. Berque, *Glossaire de mésologie*, 2018.

6 | Mouvement de la Frugalité (dir.), *Commune frugale, la révolution du ménagement*, 2022.

1 | T. Paquot, *Ménager le ménagement*, 2021.

2 | T. Paquot, *L'urbanisme, c'est notre affaire I*, 2014.